

les botanistes qui auront occasion d'explorer les Pyrénées devront la retrouver sur d'autres points de la chaîne.

M. Roze signale une station de l'*Adiantum Capillus-Veneris* qu'il a découverte aux environs de Paris. Il a trouvé cette intéressante Fougère à la cascade du château-d'eau du Vésinet, alimentée par l'eau d'un puits artésien qui conserve en hiver une température de 13 degrés.

Lecture est donnée de la communication suivante :

NOTE SUR DEUX *CENTAUREA* DE LA FLORE DU GARD,
par **M. B. MARTIN.**

L'auteur de la *Flore du Gard* a manifestement laissé dans son livre, au sujet de quelques Centaurées de la section *Cyanus*, une lacune assez importante qu'il convient de faire connaître et de combler.

Tandis que, dans certaines Flores, le nombre des Centaurées à grandes fleurs bleues rayonnantes est peut-être exagéré, on voit, non sans surprise, dans l'ouvrage dû à de Pouzolz, le même groupe de Cynarocéphales réduit à sa plus simple expression et représenté par un seul type, le *C. montana* L. Des recherches botaniques poursuivies sur divers points de notre département protestent contre cette réduction excessive et rendent nécessaire, à ce propos, l'élargissement du cadre étroit adopté par notre distingué devancier.

Aujourd'hui, d'après nos observations et celles d'autres botanistes locaux, le groupe des Centaurées dont il s'agit ici compte pour représentants, dans la flore du Gard, les trois plantes suivantes : le *C. montana* L., le *C. intermedia* Cariot et le *C. axillaris* Willd. Disons un mot de chacune de ces plantes. Notons brièvement leurs principaux caractères botaniques et les particularités de leur distribution géographique sur notre territoire.

C. MONTANA. — Distinct par ses feuilles caulinaires, oblongues lancéolées longuement décurrentes, d'un vert blanchâtre; ses calathides de moyenne dimension, à écailles du péricline munies d'une bordure large, noire et frangée, à cils noirs ou décolorés, égalant la largeur de la bordure, et ses akènes dont l'aigrette est cinq fois plus courte que la graine.

Cette Centaurée habite les plateaux calcaires de la région montagneuse des Cévennes; on la rencontre dans le bois de Salbouz, près de Campestre et dans les bois du Tour, près d'Alzon.

C. INTERMEDIA. — Caractérisé par sa tige souvent rameuse, polycéphalée; ses feuilles caulinaires allongées, linéaires lancéolées, peu décurrentes, ondulées et dentées; ses calathides assez grosses, à écailles involucales entourées d'une bordure noirâtre, à longs cils noirs ou roussâtres, et ses akènes à aigrette cinq ou six fois plus courte que la graine.

Dans le département du Gard, comme dans celui du Rhône, où elle a été d'abord signalée, cette forme végétale croît exclusivement sur le sol granitique; on lui connaît dans les Cévennes, deux stations situées à environ 800 mètres d'altitude, l'une à Piéchegut, près du Vigan, découverte par notre ami M. Anthouard et l'autre aux Vernèdes, dans les limites de la circonscription d'Aumessas, où nous la récoltons depuis six ou sept ans (1).

C. AXILLARIS. — Séparé des deux autres par ses feuilles caulinaires, oblongues, lancéolées, larges, épaisses, entières, décurrentes, blanches tomenteuses, à villosité abondante et appliquée; ses calathides assez grosses, les franges des écailles subcartilagineuses, étroites, noires ou décolorées, plus longues que la largeur de la bordure, et ses akènes à aigrette dix fois plus courte que sa graine (2).

Le *C. axillaris* végète dans la partie méridionale de notre département à laquelle elle reste fidèlement attachée. On la trouve notamment dans les bois de la Chartreuse de Valbonne et à la côte Saint-Nicolas, non loin des bords du Gardon (3).

On voit, par ce qui précède, qu'il y a lieu de faire entrer dans la phytostatique du Gard nos deux *Centaurea* nouveaux et de les admettre

(1) Lorsque je rencontrai pour la première fois la Centaurée des Vernèdes, je crus avoir mis la main sur une nouveauté, et je me hasardai à appliquer à ma trouvaille le nom de *C. granitica*, à cause de ses affinités géologiques. Mais une appréciation plus juste de la plante, due à M. Rouy, m'amena à reconnaître dans mes échantillons l'espèce de l'abbé Cariot et fit évanouir ainsi toutes mes illusions. Je tiens à remercier notre savant confrère de ses judicieuses diagnoses et à déclarer ici que j'ai à leur attribuer ma connaissance distincte de nos trois Centaurées.

(2) Nos exemplaires de *C. axillaris*, semblables au fond à ceux qui proviennent de la région alpine du Dauphiné, offrent pourtant un faciès particulier qui a déterminé M. Rouy à qualifier notre plante par le nom de *C. axillaris* forma *occitanica*.

(3) Il est à peu près certain que de Pouzolz n'a jamais observé dans notre zone granitique le *C. intermedia*, qui s'y tient à l'écart dans des endroits peu fréquentés par les botanistes voyageurs. Mais on ne saurait douter que la Centaurée mentionnée par lui dans la campagne de Nîmes et à la Chartreuse de Valbonne ne soit le *C. axillaris*, désigné sous la fausse rubrique de *C. montana* et confondu avec le véritable type Linnéen de nos stations élevées. Hâtons-nous de dire pour rendre excusable cette confusion, et avouons en toute humilité, pour notre propre compte, que l'auteur de la *Flore du Gard* n'a fait que nous devancer dans une méprise à laquelle nous n'avons pas toujours su échapper nous-même. Notre regrettable ami Timbal-Lagrave, qui connaissait la Centaurée de Valbonne, n'hésitait pas à la distinguer du *C. montana* et proposait pour elle la dénomination de *C. Benthamiana*.

au partage de la place que le *C. montana* remplit actuellement tout seul sur notre Catalogne botanique. Cette conclusion est l'objet essentiel de notre travail.

Quant à la question de savoir à quel titre doit se faire l'admission sur nos listes de ces deux recrues et de décider s'il faut les compter comme de bonnes espèces ou les prendre pour de simples variétés, on comprend que nous ne soyons pas en mesure de fournir la solution de ce problème taxinomique. Quel que soit au reste le sens de la solution à intervenir, bornons-nous à ajouter, en ce qui nous concerne, que dans un cas, à côté du type Linnéen devront prendre rang les espèces de Cariot et de Willdenow avec les dénominations qu'elles portent déjà et que, dans l'autre cas, l'espèce de Linné sera doublée de deux variétés : l'une nommée *C. montana* var. *intermedia* Rouy et l'autre appelée *C. montana* var. *axillarioides* Lor. et Barrand (1).

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1888.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE.

M. Costantin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 décembre, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. J. Hennecart, ancien député, décédé au château de Combreux (Seine-et-Marne), le 23 décembre dernier, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge. On doit à M. Hennecart la connaissance de localités nouvelles pour quelques-unes des plantes les plus rares de la flore des environs de Paris, notamment le *Carex cyperoides*, découvert en 1848 dans l'étang d'Armainvilliers, le *Polygonum Bistorta* et le *Lathyrus Nissolia* observés à Combreux, etc. Il possédait un herbier considérable

(1) Une bienveillante communication de notre excellent confrère M. Barrandon m'a fourni le moyen de constater la similitude du *C. axillaris* du Gard avec la forme particulière au département de l'Hérault que les auteurs de la flore de Montpellier ont publiée sous la désignation de *C. axillarioides*.